



## Compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2014

---

**Présents :** BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – BOUILLE A – CAZENAVE M – DESCOUENS MS – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARZA I – MATAGNE C – PEREZ H – PIOCH JL – REVEL M – RONCIN D – USACHE P

Secrétaire de séance : DESCOUENS MS

### **I Vote du budget de la commune 2014**

Monsieur Bedos présente au conseil le budget primitif de la commune 2014.

- Fonctionnement : Dépenses et Recettes : montant : 795 732.70 €

- Investissement : Dépenses et Recettes : montant : 618 606.63 €

Il est à noter en fonctionnement :

- une diminution des dépenses liées au personnel titulaire suite au départ d'un agent

- une augmentation des dépenses liées au personnel non titulaire, car la police intercommunale sera mise sur ce compte et il y aura l'embauche d'un contrat aidé.

- une augmentation de la subvention de la commune au CCAS (36 000 € en 2013 - 53 000 € en 2014) pour permettre d'équilibrer ce budget. En effet, suite à l'augmentation des aides aux personnes en difficultés, et à la réforme des rythmes scolaires, le budget du CCAS a augmenté (71 000 € en 2013, 92 000 € en 2014), malgré les aides de l'Etat pour la mise en place de la réforme.

- une diminution importante des recettes, en particulier des dotations de l'Etat d'environ 70 000 €.

L'investissement porte essentiellement sur les travaux « route de Fontès », la voirie de la rue du Four, le cimetière (portail et colombarium), la montée des remparts et la place Jean Jaurès, l'acquisition d'un ordinateur à l'ALP, de tablettes et du mobilier pour la bibliothèque.

Madame Chloé Matagne regrette qu'une somme ne soit pas inscrite dans le budget pour la jeunesse.

Monsieur Guilhaumon dit que ce n'est pas le rôle d'une commune de s'occuper de la jeunesse, mais plutôt celui d'une association.

Monsieur Bedos précise que cette association pourrait être aidée financièrement par la commune comme les autres associations.

**Vote à l'unanimité.**

### **II Vote du budget du SPEA 2014**

Monsieur Bedos présente au conseil municipal le budget SPEA 2014.

- Fonctionnement : Dépenses et Recettes : montant : 238 623.82 €

- Investissement : Dépenses et Recettes : montant : 408 018.23 €

Il est à noter que 50 000 € ont été affectés en charge de personnel, correspondant à 1 emploi et demi en fonctionnement.

Monsieur Bedos précise que c'est peut-être le dernier budget du SPEA, puisqu'en 2015 les communes auront l'obligation d'adhérer à un syndicat de l'eau pour continuer à bénéficier de subventions du conseil général et de l'agence de l'eau. Ce syndicat pourrait être communautaire.

Les travaux d'investissement portent sur le forage, la rue du Four, les études sanitaires du PLU et l'étanchéité des réseaux.

**Vote à l'unanimité.**

### **III Vote des subventions aux associations 2014**

Monsieur le Maire donne lecture des subventions attribuées aux associations de 2014. Il propose d'augmenter la subvention à toutes les associations, étant donné que le Foyer Rural a cessé son activité, et qu'il leur avait été attribué la somme de 3 100 €.

**Vote à l'unanimité.**

### **IV Questions diverses**

#### **1) Renouvellement contrat à l'ALP**

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat à l'ALP concernant le remplacement d'un agent en maladie du 12 mai 2014 au 4 juillet 2014, rémunéré au SMIC.

**Vote à l'unanimité.**

#### **2) Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale Chargée d'évaluer les Transferts de Charge (CLETC)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un représentant du conseil municipal de Neffiès à la Commission Locale Chargée d'évaluer les Transferts de Charge (CLETC).

Il propose au conseil de désigner Monsieur Dominique Bedos.

## **Vote à l'unanimité.**

### **IX Informations**

#### **1) Commission communautaire**

Monsieur Bedos précise que lors de la dernière réunion du conseil communautaire 4 commissions ont été créées :

- 1ère commission : Administration, personnel, finances : représentant de la commune : Monsieur Bedos

- 2ème commission : Espace, patrimoine, eau assainissement : représentant de la commune : Monsieur Usache

- 3ème commission : Petite enfance, crèche, jeunesse : représentant de la commune : Madame Jaffuel

- 4ème commission : Développement économique, produit du terroir, tourisme, artisanat : pas de représentant de la commune puisque il y a que 3 délégués communautaires pour la commune.

Monsieur Bedos ajoute qu'un représentant supplémentaire, en qualité de conseiller municipal peut participer à ces commissions.

Monsieur Guilhaumon propose Monsieur Michel Revel qui était délégué communautaire l'an dernier. Approbation à l'unanimité du conseil.

#### **2) Réunion PLU**

Monsieur Guilhaumon informe le conseil qu'une réunion de mise au point du PLU avec les bureaux d'étude aura lieu le mardi 6 mai 2014 à 17 h 30 en mairie avec tous les conseillers.

Le conseil municipal est clos à 19 h 15.